

Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne 2016 lancement et recherche de jurés

La deuxième édition du Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne, créé l'an dernier sous l'appellation Prix Lilau, est lancée. Les six nominés sont connus et les Lausannois ont un mois pour postuler comme jurés, sous la présidence de Pascal Auberson. Le lauréat, qui remporte une somme de 20'000 francs et une résidence au Château de Lavigny, sera désigné le 23 mars 2016. Le label « Signé Lausanne » met désormais en valeur les activités de médiation autour du livre et de la lecture, portées par la Ville.

Un jury de lecteurs non professionnels, présidé par Pascal Auberson pour valoriser les compétences de lecture individuelle, six rencontres publiques sous la forme de brunchs littéraires au Cercle littéraire de Lausanne pour intensifier la médiation autour du livre à Lausanne, un chèque de 20'000 francs ainsi qu'une résidence d'artiste d'un mois au Château de Lavigny pour encourager la création littéraire romande : telles sont les trois spécificités du Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne, dont l'édition 2016 est lancée officiellement par le Service Bibliothèques & Archives.

Les six écrivains romands nominés, auteurs d'un livre paru entre janvier et août 2015, et sélectionnés par les bibliothécaires de la ville de Lausanne avec la déléguée à la politique du livre, sont :

Antoine JAQUIER, *Avec les chiens*, L'Age d'Homme
Jérôme MEIZOZ, *Haut Val des Loups*, Zoé
Frédéric PAJAK, *La liberté obligatoire, Manifeste incertain t.4*, Noir sur Blanc
Anne-Frédérique ROCHAT, *Le chant du canari*, Luce Wilquin
Marie-Jeanne URECH, *L'ordonnance respectueuse du vide*, L'Aire
Nicolas VERDAN, *Le mur grec*, Bernard Campiche.

Les habitants de Lausanne et environs souhaitant faire partie du jury ont jusqu'au 30 septembre pour envoyer leur candidature avec dix lignes de motivation (inscriptions et informations complètes sur www.lausanne.ch/prixdeslecteurs). Cette année, le Prix est présidé par le musicien et poète Pascal Auberson, qui se dit « ravi » de participer à cette expérience : « je me réjouis d'échanger avec des non professionnels, des gens de toutes sensibilités, de passer avec les jurés un week-end pour débattre et confronter nos idées. Je suis devenu un lecteur compulsif. Dans le monde vide de sens dans lequel nous vivons, lire apparaît comme un antidote à la barbarie. » Pour Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre, « le Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne est une initiative formidable. Il permet au public de rencontrer des auteurs romands dans un cadre convivial, à des lecteurs lausannois de s'engager dans un jury littéraire prescripteur, à un auteur de remporter un prix suffisamment important pour lui permettre de mener à bien un nouveau projet d'écriture. La Ville de Lausanne s'est dotée avec ce prix d'un outil de médiation du livre qui lui permet de jouer parfaitement sa partition d'encouragement à la lecture, à l'écriture et à dynamiser la vie du livre à Lausanne de manière générale. »

Le jury délibérera mi-mars 2016 et le lauréat sera connu le 23 mars 2016 lors d'une soirée publique au Théâtre Vidy-Lausanne. Entre-temps, les auteurs auront l'occasion de rencontrer le public lors de brunchs littéraires au Cercle littéraire de Lausanne chaque premier samedi du mois, entre octobre 2015 et mars 2016. La première édition du prix, lancé sous l'appellation Prix Lilau, avait récompensé en mars 2015 l'auteur lausannois Sébastien Meier pour « Les ombres du métier » (Zoé).



Le service Bibliothèques & Archives profite de cette actualité pour se doter d'une identité visuelle destinée à mettre en valeur les activités de médiation de la Ville de Lausanne relevant de la politique du livre lancée en 2014. «Signé Lausanne», logo-slogan, joue habilement sur l'objet signet et sa valeur identitaire pour les activités liées à l'écrit sous toutes ses formes.

Une page facebook intitulée Signé Lausanne permet désormais à la population de suivre ces activités de manière interactive et de se tenir informée des actualités liées aux Bibliothèques, aux Archives, au Centre BD de la Ville de Lausanne, mais également et de manière ouverte aux librairies, aux éditeurs et au monde du livre à Lausanne en général.

La direction du logement et de la sécurité publique

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00**
- **Frédéric Sardet, chef du service des bibliothèques et archives, 021 315 69 10**
- **Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre, 078 751 58 30**

www.lausanne.ch/prixdeslecteurs

Lausanne, le 22 août 2015